

N/REF : 23/10/2025 10H58 C:000502 I:16592
V/REF : 859760
V/Email reçu le Jeudi 23/10/2025 à 10H58

ESPACIL HABITAT
Siege
20 RUE GUY ROPARTZ
CS 54221
35042 RENNES CEDEX

V/REF.IMM. 1620
IMMEUBLE : MODUL'R -1620
3, RUE JEAN MICHEL BOLLE
35600 REDON

Rennes, le 06 Janvier 2026

Référence Marché: Electricité-Lot5 Breti.Ouest
LOCALISATION : ALLEE 3 BOLLE - MME CHEVILLARD 07 57 44 64 60
APT 108
MOTIF : VERIFIER ELECTRICITÉ LOGEMENT
Donneur d'ordre : M. G QUITIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 29/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
LOCATAIRE ABSENTE MALGRÉ LA PRISE DE RENDEZ VOUS
ECHANGE TÉLÉPHONIQUE : LE PROBLEME AURAIT DÉJÀ ÉTÉ RÉSOLU
MISE EN PLACE D'UN AVIS DE PASSAGE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LGESTION Email envoyé le 29/10/25 à 14H28 M. G QUITIN

D'APRES LA LOCATAIRE, LE PROBLEME ELECTRIQUE A DÉJÀ ÉTÉ RÉSOLU, DEVONS
NOUS CLOTURER CETTE DEMANDE OU REPRENDRE RENDEZ VOUS AVEC LA LOCATAIRE ?
NOUS VOUS REMERCIIONS PAR AVANCE POUR VOTRE RETOUR

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
0,50	2.1-Ff	Déplacement	1	96,77
				48,38
		TOTAL H.T.		48,38
		T.V.A. a 10,00%		4,83
		TOTAL T.T.C.En EURO		53,21

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.